



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### État de l'hôpital public

Question au Gouvernement n° 1198

#### Texte de la question

#### ÉTAT DE L'HÔPITAL PUBLIC

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Marie Mesmeur.

**Mme Marie Mesmeur** . Hier, Oxfam publiait un rapport consternant : les riches, chouchoutés par votre gouvernement, n'ont jamais été aussi riches, cinquante-trois milliardaires français gagnent autant que trente-deux millions de personnes réunies. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Pendant ce temps, les Français payent votre politique de leurs vies : le 6 janvier une femme de 53 ans est morte sur le parking des urgences de l'hôpital d'Aix-en-Provence, en attendant sa prise en charge. Le 9 janvier, aux urgences saturées de Saint-Nazaire, une femme est morte, installée sur un brancard dans une zone d'attente surchargée. Le 11 janvier, deux patients sont morts aux urgences de Rennes. Les urgences, submergées, sont devenues des couloirs de la mort.

Car il faut savoir que les brancards envahissent tous les espaces, même les box prévus pour le matériel. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Le CHU de Rennes, dimensionné pour 150 passages par jour, en accueille en moyenne 250 !

Vous pouvez tenter de justifier cette saturation par l'épidémie de grippe ou par la grève des médecins libéraux mais les épidémies hivernales sont prévisibles – elles reviennent chaque année.

La grève des médecins est justement le symptôme de la casse organisée du système de santé. (*Mêmes mouvements.*)

**Mme Anaïs Belouassa-Cherifi** . Exactement !

**Mme Marie Mesmeur** . Les vrais problèmes sont connus depuis des années : ce sont vos coupes budgétaires, la tarification à l'acte, l'aggravation des déserts médicaux et le management qui se limite à celui d'un gestionnaire. En dix ans, vous avez fermé 43 000 lits. (*Mêmes mouvements.*) Votre budget, dans lequel vous coupez plus de 3 milliards sur la santé, est directement responsable de l'asphyxie des hôpitaux publics. Ces derniers ne tiennent que grâce au courage et au dévouement absolu des personnels de santé, celles et ceux que vous appeleriez en 2020 les travailleurs essentiels. (*Mêmes mouvements.*)

Or, aujourd'hui, les soignants sont épuisés. Infirmiers, médecins, aides-soignantes, brancardiers, manipulateurs radio, techniciennes ou encore agents d'accueil : tous tiennent sur les nerfs, par devoir, la boule au ventre parce qu'ils craignent de faire une erreur.

Au CHU de Rennes, comme partout en France, ils ont débrayé – c'est dire à quel point la situation est grave. Ils demandent des réouvertures de lits, de meilleures conditions de travail et la création de services d'urgences et de maternités de proximité. (*Mêmes mouvements.*)

Alors, madame la ministre de la santé, quand aurez-vous des remords ? Quand ferez-vous contribuer les cinquante-trois milliardaires ? Quand regarderez-vous en face les soignants et les morts des urgences ? (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent.*)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'autonomie et des personnes handicapées.

**Un député du groupe LFI-NFP** . Et aux fossoyeurs de l'hôpital public !

**Mme Charlotte Parmentier-Lecocq**, ministre déléguée chargée de l'autonomie et des personnes handicapées . Permettez-moi tout d'abord d'excuser Mme la ministre de la santé, retenue au Sénat.

Je tiens à exprimer le soutien du gouvernement aux familles endeuillées que vous avez évoquées,...

**M. Ugo Bernalicis** . Encore heureux !

**Mme Charlotte Parmentier-Lecocq**, ministre déléguée . ...mais aussi aux hôpitaux. La situation que vous avez décrite est terrible mais les réponses existent. La première d'entre elles est la loi de financement de la sécurité sociale qui permet d'augmenter les moyens de ces hôpitaux.

**Un député du groupe LFI-NFP** . Même vous n'y croyez pas !

**Mme Marie Mesmeur** . 3 milliards en moins !

**Mme Charlotte Parmentier-Lecocq**, ministre déléguée . Vous l'avez dit, le CHU de Rennes est confronté à une situation difficile en raison d'épidémies telles que la grippe.

**Mme Marie Mesmeur** . Il n'y a pas que Rennes : Saint-Nazaire, Aix-en-Provence...

**Mme Charlotte Parmentier-Lecocq**, ministre déléguée . L'agence régionale de santé de Bretagne a donc décidé de déclencher le plan Blanc bien sûr...

**Mme Marie Mesmeur** . Vous êtes si prévisible !

**Mme Charlotte Parmentier-Lecocq**, ministre déléguée . ...mais aussi le plan Orsan-Epiclim qui permet de faire appel, de façon solidaire, aux structures de santé situées dans les environs pour obtenir un renfort médical et ainsi mieux répondre aux besoins.

S'agissant des difficultés que rencontre l'hôpital de Rennes en matière de dialogue social, la situation est suivie de très près par la ministre et par l'ARS. Cet après-midi même se tient une réunion entre l'hôpital et les syndicats afin de trouver des voies de passage et de résoudre ce problème.

**Mme Marie Mesmeur** . Des voies de passage pour les morts !

**Mme Charlotte Parmentier-Lecocq**, ministre déléguée . Enfin, nos hôpitaux ont réellement besoin d'un soutien financier,...

**Mme Marie Mesmeur** . Pas de mesures d'austérité !

**Mme Charlotte Parmentier-Lecocq**, ministre déléguée . ...par conséquent l'adoption de la loi de financement de la sécurité sociale – contre laquelle vous avez voté – fait avancer les choses.

**Mme Marie Mesmeur** . 3 milliards en moins !

**Mme Charlotte Parmentier-Lecocq**, ministre déléguée . Des solutions et des améliorations sont apportées

pour aider les établissements à se réorganiser et à faire face aux enjeux que vous avez évoqués.

**M. Aurélien Le Coq** . Avec moins d'argent !

Données clés

**Auteur** : [Mme Marie Mesmeur](#)

**Circonscription** : Ille-et-Vilaine (1<sup>re</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1198

**Rubrique** : Établissements de santé

**Ministère interrogé** : Autonomie et personnes handicapées

**Ministère attributaire** : Autonomie et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

**Question publiée le** : 21 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 janvier 2026